



6 rue de Kerhuel CS 29029

29196 Quimper cedex

02.98.76.65.65

nous écrire cgt@cg29.fr

nous voir <http://cgtcg29.fr>

Permanences à Brest

Maison du peuple

2, place Edouard Mazé

29283 Brest cedex

07.81.78.81.40

Quimper, le 20 octobre 2016

Non à la privatisation des services publics au CD 29 !

Le 7 septembre dernier, le Conseil Départemental a annoncé sa décision de privatiser le gardiennage de nuit du musée et de la Maison Du Département, ainsi que le standard téléphonique de nuit du Conseil Départemental.

En quoi consistent ces missions ?

La mission de gardiennage de nuit au musée assure la sécurité des œuvres et des bâtiments. Le Ministère de la culture préconise une présence physique dans les musées.

La mission de gardiennage et du standard de nuit à la Maison Du Département consiste à assurer la sécurité des locaux et des personnes, à gérer le standard téléphonique qui reçoit les appels d'urgence, essentiellement dans le domaine des routes, des ports et de l'enfance.

Ce standard est particulièrement sollicité lors des intempéries mais régulièrement pour les urgences dans le cadre de la protection de l'enfance (fugues, hospitalisations, violences, tentatives de suicide...)

Après une évaluation rapide de la demande, il assure la coordination des moyens et des acteurs nécessaires aux interventions d'urgence (cadres enfance, services des routes, préfecture, justice, mairie, pompiers, police, gendarmerie, hôpitaux). Cette évaluation nécessite de bien connaître l'organisation et les institutions départementales.

Toutes ces situations font appel au devoir de discrétion et au secret professionnel auxquels est soumis tout fonctionnaire et à plus forte raison lorsqu'il s'agit du domaine de l'enfance.

Malgré cela, le Conseil Départemental envisage de confier ces missions à une société de gardiennage privée, à une plateforme téléphonique privée.

Quid de l'éthique, de la déontologie et du secret professionnel ?

Quid de la discrétion et du respect des personnes ?

Quid du service public ?

Aujourd'hui : des agents du département qui ont une parfaite connaissance de l'organisation et des institutions départementales, acquise par de nombreuses années de pratique de ces missions, vont être déclassés avec le plus grand des mépris !

Demain : à qui le tour ?

(Pétition au verso)

Pétition

pour le maintien du service public de standard et gardiennage de nuit du CD29 et du gardiennage de nuit du musée breton

Avec la CGT, nous dénonçons la méthode utilisée qui consiste à passer en force une option annoncée le 7 septembre dernier.

Avec la CGT, nous dénonçons la médiocrité de l'analyse et les chiffres tronqués qui minimisent d'une façon éhontée le coût réel d'une privatisation.

Cette option choisie remet en cause l'engagement du Conseil Départemental de conserver en interne les missions relevant de l'urgence et de la sécurité et nécessitant une éthique irréprochable.

Avec la CGT, nous exigeons le maintien en interne de ces missions, qu'un travail sérieux soit engagé avec les organisations syndicales et les personnels pour donner les moyens nécessaires à ces services publics de fonctionner, en tenant compte des compétences acquises par ces agents qui exercent ces missions depuis de nombreuses années.

Nom	Prénom	Service	Signature



J'envisage d'adhérer au syndicat

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tel :

